



(11) **EP 1 815 772 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**08.08.2007 Bulletin 2007/32**

(51) Int Cl.:  
**A47F 7/02 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **06002262.1**

(22) Date de dépôt: **03.02.2006**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR  
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI  
SK TR**  
Etats d'extension désignés:  
**AL BA HR MK YU**

(72) Inventeur: **Wenger, Sylvain**  
**1297 Fournex (CH)**

(74) Mandataire: **Ravenel, Thierry Gérard Louis et al**  
**I C B**  
**Ingénieurs Conseils en Brevets SA**  
**Rue des Sors 7**  
**2074 Marin (CH)**

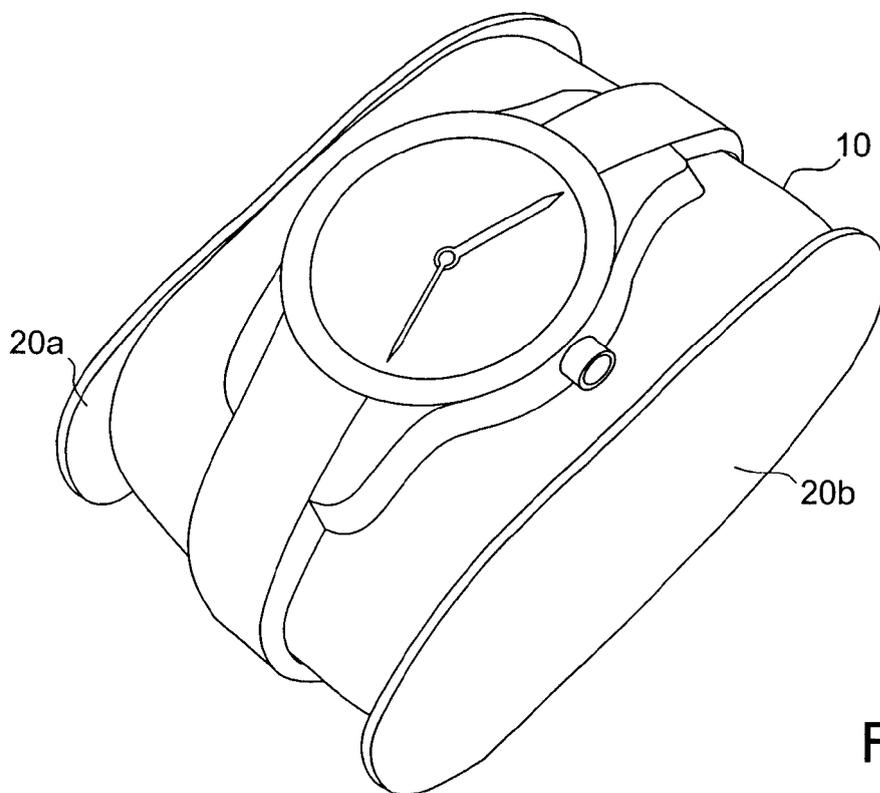
(71) Demandeur: **TECHNEW SA**  
**1217 Meyrin (CH)**

(54) **Support de présentation pour bracelet et montre-bracelet**

(57) L'invention concerne un support de présentation pour bracelet et/ou montre - bracelet comportant:

- un élément central (10) destiné à recevoir un bracelet et présentant un axe longitudinal (AA) sensiblement parallèle à l'axe longitudinal du bracelet, l'élément central

étant flexible selon son axe longitudinal, et  
- deux éléments latéraux (20a,20b), fixés à l'élément central de façon à ne pas entraver sa flexibilité, les éléments latéraux définissant, avec l'élément central, un volume sensiblement fermé.



**Fig. 4b**

**EP 1 815 772 A1**

## Description

**[0001]** L'invention se rapporte au domaine de la présentation pour pièces d'horlogerie et de bijouterie. Elle concerne plus précisément un support de présentation monobloc pour bracelet ou montre-bracelet.

**[0002]** Dans l'horlogerie haut de gamme, la présentation d'une montre-bracelet dans son écrin doit être tout particulièrement soignée. Généralement, la montre-bracelet est présentée sur un support disposé dans un logement prévu à cet effet dans l'écrin.

**[0003]** Parmi les supports connus, les supports de type monoblocs, définissant un volume fermé, donnent une impression particulièrement esthétique et cossue. Ces supports peuvent être rigides ou souples.

**[0004]** Dans leur version rigide, ils sont formés d'une pièce à profil sensiblement ovale, recouverte de velours ou de cuir. De par leur rigidité, ces supports ne peuvent s'adapter à différentes longueurs de bracelets. Par conséquent, ils doivent être produits dans toute une gamme de tailles, et les logements, dans les écrins, doivent être prévus de dimensions variables. Ceci complique sensiblement l'utilisation de ce type de support et renchérit les coûts de fabrication.

**[0005]** Dans leur version souple, ces supports sont typiquement formés d'un coussinet, parfaitement approprié pour une montre pour femme, mais nettement moins pour une montre pour homme.

**[0006]** La présente invention permet de pallier ces inconvénients en proposant un support de présentation pour montre-bracelet, d'aspect monobloc, capable de s'adapter à des montres pour femmes et hommes ayant différentes longueurs de bracelet.

**[0007]** Plus précisément, l'invention concerne un support de présentation pour bracelet et montre-bracelet ; Selon l'invention, le support comporte :

- un élément central destiné à recevoir un bracelet et présentant un axe longitudinal sensiblement parallèle à l'axe longitudinal du bracelet, l'élément central étant flexible selon son axe longitudinal, et
- deux éléments latéraux, fixés à l'élément central de façon à ne pas entraver sa flexibilité,

les éléments latéraux définissant, avec l'élément central, un volume sensiblement fermé.

**[0008]** Grâce à sa flexibilité, l'élément central du support selon l'invention peut se déformer de façon à s'adapter à différentes longueurs de bracelets. Le support conserve son aspect monobloc grâce aux éléments latéraux qui restent en appui sur les flancs de l'éléments central, quelle que soit la déformation de ce dernier.

**[0009]** D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention ressortiront plus clairement de la description détaillée qui suit d'un exemple de réalisation du support selon l'invention, cet exemple étant donné à titre purement illustratif et non limitatif seulement, en liaison avec les dessins annexés sur lesquels :

- la figure 1 est une vue éclatée du support de présentation selon l'invention,
- la figure 2 est une vue en perspective de ce même support,
- la figure 3 est une vue en coupe d'un mode de réalisation particulier du support selon l'invention, et
- les figures 4a et 4b illustrent le support selon l'invention sur lequel sont montées une première et une deuxième montre-bracelet de tailles différentes.

**[0010]** Le support pour montre-bracelet représenté en figure 1 comporte un élément central 10 destiné au support et au maintien d'une montre-bracelet. L'élément central 10 présente un axe longitudinal AA sensiblement parallèle à l'axe longitudinal du bracelet de montre qu'il supporte. Il est constitué d'une plaque longue en regard de sa largeur l, recourbée en ses deux extrémités, et forme sensiblement un C comportant une portion médiane 12 et deux portions courbées 14a et 14b. La plaque est constituée d'un matériau élastique, tel que du plastique ou un métal, de manière à être flexible selon son axe longitudinal AA. Sa portion médiane 12, sensiblement plate, comporte une partie renforcée 16 vers l'intérieur du C, dotée de quatre rivets 18a, b, c et d.

**[0011]** Le support pour montre bracelet comporte également deux éléments latéraux 20a et 20b formés de deux plaques rigides, de forme sensiblement ovale, montés sur les côtés de l'élément central 10. A cet effet, les deux éléments latéraux 20a et 20b sont reliés par une plaque de liaison rigide 22 en U, soudée ou collée à l'un et à l'autre, les maintenant parallèles et distants sensiblement de l, largeur de l'élément central 10. La plaque de liaison 22 est percée de quatre trous 24a, b, c et d, dans lesquels sont montés en force les quatre rivets, respectivement 18a, b, c et d.

**[0012]** Les deux éléments latéraux 20a et 20b viennent ainsi en appui sur les flancs de l'élément central 10, s'adaptant, de par leur forme ovale, à son profil en C. Ils définissent avec l'élément central 10 un volume sensiblement fermé de tous côtés, à l'exception d'une ouverture 26 située sur la face inférieure, non visible lorsque le support est posé dans un écrin ou sur une surface quelconque. Le support de présentation selon l'invention forme alors un support d'aspect monobloc tel qu'illustré en figure 2.

**[0013]** Dans un but esthétique, l'élément central 10 et les éléments latéraux 20a et 20b peuvent être recouverts d'un revêtement décoratif, tel que du velours, ou de cuir, de sorte que toutes les parties visibles du support sont décorées.

**[0014]** Dans un mode de réalisation particulièrement soigné, le support de présentation est, en outre, garni de mousse à travers l'ouverture 26 située sur la face inférieure. La mousse peut être injectée ou découpée de façon à s'adapter au volume intérieur du support. Une plaque 28 déformable élastiquement vient alors obturer l'ouverture 26 tel qu'illustré par la figure 3.

**[0015]** Lorsqu'une montre-bracelet est montée sur

l'élément central 10 du support selon l'invention, comme illustré par les figures 4a et 4b, elle comprime légèrement ou plus fortement l'élément central 10 en fonction de la longueur de son bracelet. L'élément central 10 se déforme plus ou moins, selon le serrage ou la longueur du bracelet. La montre est maintenue en place sur l'élément central 10 qui, grâce à son élasticité, exerce une tension sur le bracelet.

**[0016]** La figure 3a illustre le support selon l'invention sur lequel est montée une montre pour homme. L'élément central 10 est légèrement comprimé. Sur la figure 3b, une montre pour femme est montée sur le support selon l'invention. L'élément central est plus fortement comprimé, et le support conserve son aspect monobloc esthétique.

**[0017]** Dans le mode de réalisation présenté ci-dessus, les éléments latéraux 20a et 20b sont solidaires l'un de l'autre grâce à une plaque de liaison, elle-même fixée à l'élément central 10. Dans une variante, ces éléments latéraux 20a et 20b sont indépendants l'un de l'autre, et fixés individuellement à l'élément central 10. Ils sont, par exemple, collés ou soudés, ou fixés de façon non définitive, par l'intermédiaire d'une plaque en L dont une branche est fixée à l'élément latéral 20a, 20b et l'autre branche à l'élément central 10. Quel que soit le mode de fixation choisi, les éléments latéraux 20a et 20b sont fixés de façon à ne pas entraver la flexibilité de l'élément central 10. Ils sont ainsi de préférence fixés sur une largeur faible, au niveau de la portion médiane 12 de l'élément central 10.

## Revendications

1. Support de présentation pour bracelet et/ou montre-bracelet **caractérisé en ce qu'il** comporte :
  - un élément central (10) destiné à recevoir un bracelet et présentant un axe longitudinal (AA) sensiblement parallèle à l'axe longitudinal du bracelet, ledit élément central (10) étant flexible selon son axe longitudinal (AA), et
  - deux éléments latéraux (20a, 20b), fixés audit élément central (10) de façon à ne pas entraver sa flexibilité,
 lesdits éléments latéraux (20a, 20b) définissant, avec ledit élément central (10), un volume sensiblement fermé.
2. Support selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ledit élément central (10) est formé d'une plaque en matériau élastique comportant une portion médiane (12) sensiblement plate et deux portions courbées (14a, 14b) de façon à former sensiblement un C.
3. Support selon la revendication 2, **caractérisé en ce**

**que** lesdits éléments latéraux (20a, 20b) sont formés d'une plaque plane sensiblement ovale.

4. Support selon la revendication 3, **caractérisé en ce que** lesdits éléments latéraux sont solidaires l'un de l'autre par l'intermédiaire d'une plaque de liaison (22) en U, de longueur égale à la largeur dudit élément central (10), ladite plaque de liaison (22) étant fixée à ladite partie médiane (12) dudit élément central (10).
5. Support selon la revendication 6, **caractérisé en ce que** ladite portion médiane est dotée de rivets (18a, 18b, 18c, 18d) orientés vers l'intérieur du C, et **en ce que** ladite plaque de liaison (22) est percée de trous (24a, 24b, 24c, 24d), lesdits rivets (18a, 18b, 18c, 18d) étant montés en force dans lesdits trous (24a, 24b, 24c, 24d).
6. Support selon l'une des revendications 1 à 5, **caractérisé en ce que** ledit élément central (10) et lesdits éléments latéraux (20a, 20b) sont, en outre, recouverts d'un revêtement décoratif.
7. Support selon l'une des revendications 1 à 6, **caractérisé en ce que** ledit support est garni de mousse.
8. Support selon l'une des revendication 1 à 7, **caractérisé en ce que** ledit volume défini par ledit élément central (10) et lesdits éléments latéraux (20a, 20b) est fermé par une plaque (28) déformable élastiquement.

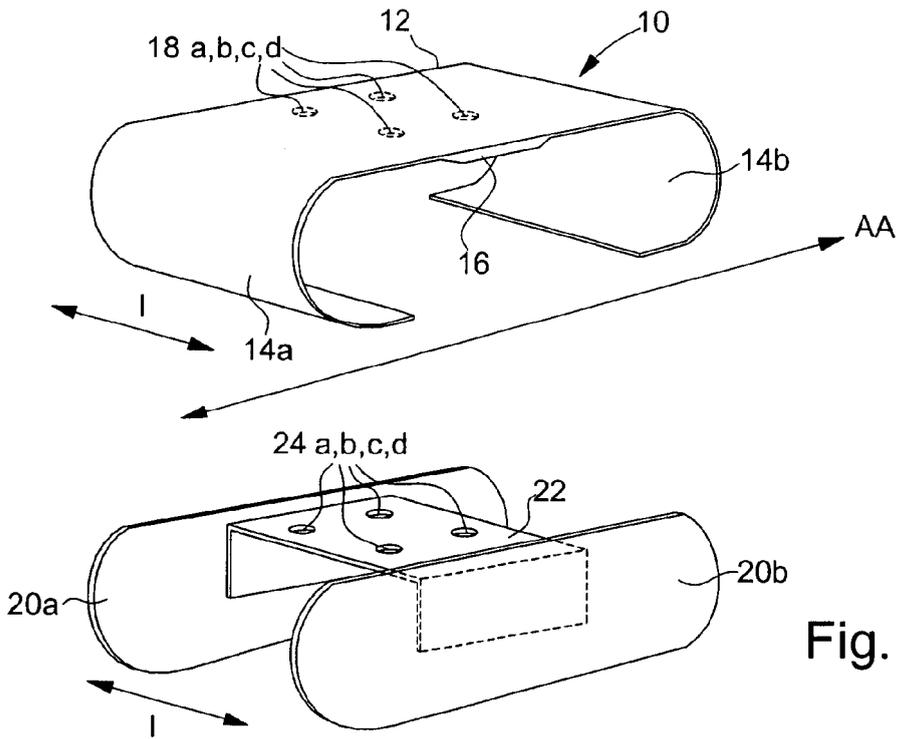


Fig. 1

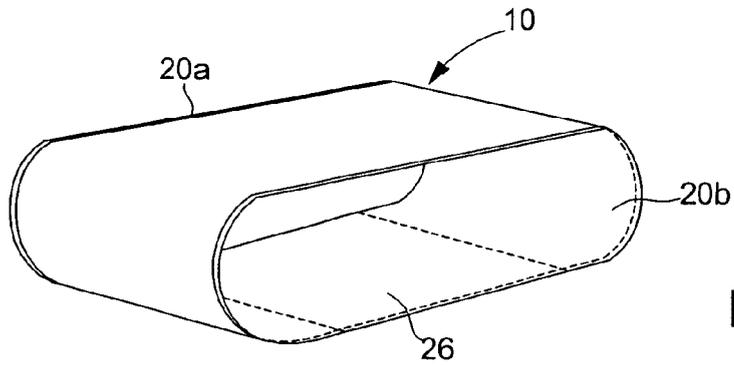


Fig. 2

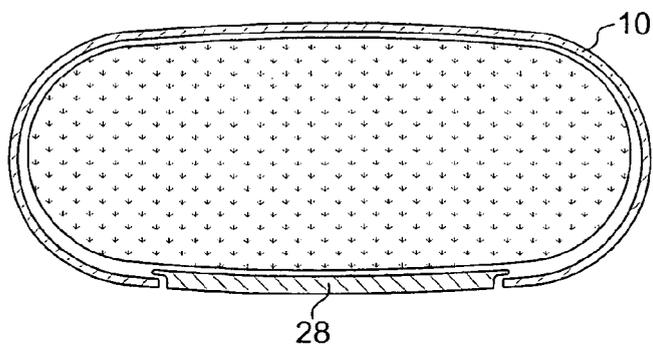


Fig. 3

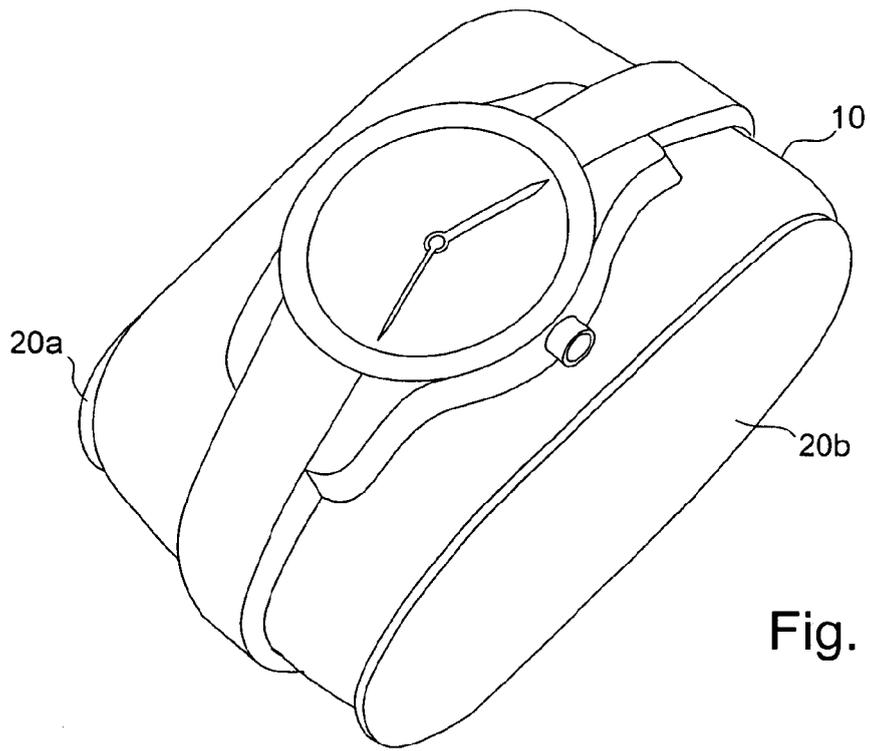


Fig. 4a

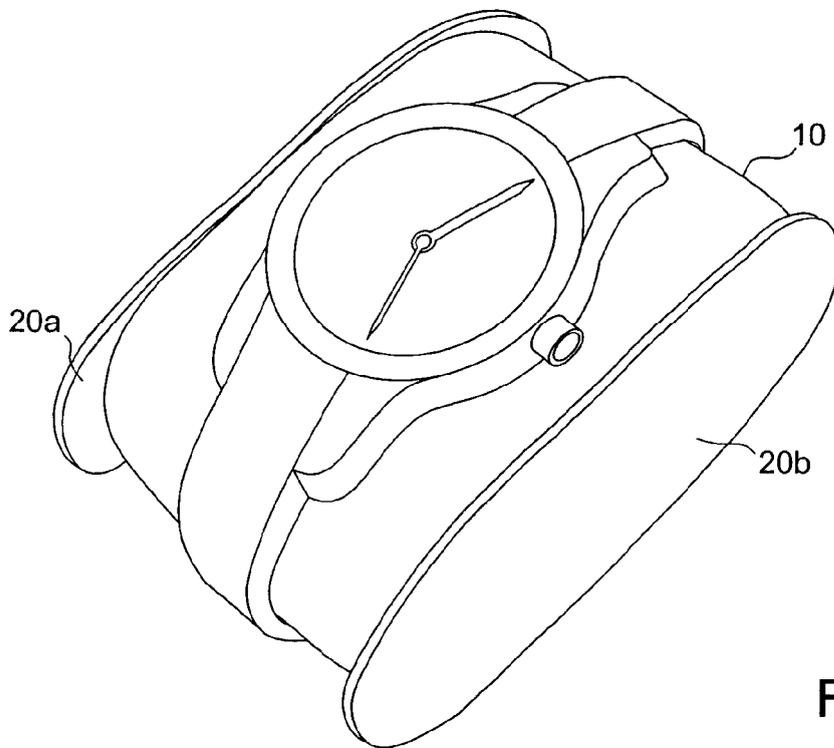


Fig. 4b



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	WO 02/39856 A (LVMH SPECIALTY RETAIL CONCEPTS, L.L.C; BARRAU, GERARD; JARDIN, STEPHAN) 23 mai 2002 (2002-05-23) * page 9, ligne 1 - page 10, ligne 7 * * page 12, ligne 18 - page 13, ligne 8; figures 1-3 *	1,2	INV. A47F7/02
A	----- US 4 293 943 A (AVERY ET AL) 6 octobre 1981 (1981-10-06) * abrégé; figures * -----	1,8	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A47F B65D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 15 juin 2006	Examineur Pineau, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 06 00 2262

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.  
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

15-06-2006

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 0239856	A	23-05-2002	AU 1774701 A	27-05-2002
-----				
US 4293943	A	06-10-1981	AUCUN	
-----				

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82